Faculté des Lettres et des Langues

Département de langue et littérature française

Master 1 : Sciences du langage.

Cours (1) de méthodologie de la recherche (en sciences du langage)

Réalisé par Madame Melouah Fatiha

Durée du cours en présentiel : 6 heures (2 heures par semaine, du 11.1 au 28.1.2021)

Plan du cours :

Partie1 : Méthodologie générale de la recherche
Partie 2 : Recherche documentaire
Partie 3 : Conception d'un projet de recherche
Partie 4 : Ethique de la recherche

Introduction

Du grec « Methodos », qui signifie « Chemin », la méthodologie est l'explication et la discussion au sujet de la voie à suivre pour mener à bien une recherche académique, de son début jusqu'à son terme. Chaque domaine du savoir obéit à ses propres techniques, outils, approches ou protocoles méthodologiques. Cependant, toutes ces méthodologies particulières reposent sur les mêmes principes logiques, admettent les mêmes exigences interdisciplinaires, et visent un même objectif de base : faire progresser le savoir académique en tant que forme de connaissance très exceptionnel.

En effet, le savoir académique est une forme de connaissance très exceptionnelle, en raison de son caractère vérifiable, universel, stratégique, et surtout progressif. Rien dans la société ne progresse comme le savoir académique, et rien ne fait progresser la société comme le savoir académique. C'est en y réfléchissant que Jean-de Bourbon, penseur français du XXème siècle, a pu dire : « l'intelligence sera dans l'avenir la denrée la plus recherchée. Les nations se classeront en fonction du degré d'importance qu'elles auront reconnue à l'intelligence »

La réalisation effective d'un mémoire bute sur deux difficultés universellement reconnues : une difficulté psychologique, et une difficulté méthodologique. La difficulté psychologique concerne la tristesse face à l'effort à l'ampleur présumée de la tâche qui peut paraître herculéenne, difficulté redoublée de l'impatience financière et de la dévalorisation ambiante du travail intellectuelle et même du travail, tout court. La difficulté méthodologique traduit l'insuffisance des efforts

institutionnels pour articuler les méthodes de recherche et les libérer de la simple routine.

Le mémoire de recherche permet à l'étudiant de démontrer qu'il a acquis les capacités techniques, intellectuelles et théoriques enseignées au cours de sa formation. Un mémoire est un travail combinant les apports des différentes disciplines de la formation suivie et les références théoriques pertinentes. Il doit aboutir à des analyses, et des conclusions théoriques qui permettront au jury d'apprécier l'aptitude d'analyse de l'étudiant sur un sujet précis.

QUELQUES ELEMENTS DE DEFINITIONS :

1) **La méthode scientifique** : est l'ensemble de règles et de démarches à suivre pour atteindre des objectifs et pour conduire une recherche scientifique. Selon Jean Louis LAUBET Del Bayle, 2010 la méthode est définit « Comme l'ensemble des opérations intellectuelles permettant d'analyser, de comprendre et d'expliquer la réalité étudiée ».

2) **La démarche scientifique** : est un cheminement intellectuel qui organise l'activité scientifique. Aussi c'est l'ensemble des étapes à suivre pour réaliser une recherche scientifique. (C'est la façon de progresser vers le but ou le sujet tracé).

3) **La méthodologie** : est la science de la méthode.

La méthodologie : c'est l'ensemble des méthodes et des démarches d'un domaine particulier, adoptées par des spécialistes tels que des chercheurs, des éditeurs, des enseignants, etc. pour faire une recherche scientifique.

4) **La recherche c'est** :

- L'action de chercher dans divers domaines.
- Une recherche de faits ou de vérité sur un sujet.
- Une investigation organisée pour résoudre des problèmes, tester des hypothèses, ou inventer de nouveaux produits.
- La recherche est un exercice systématique et méthodique portant sur l'étude d'un problème quelconque. (Bruno D, 1994).
- La recherche est un effort pour trouver quelque chose ou un effort de l'esprit vers la connaissance. (Le Grain M, 1994).

***La recherche demande :**

- Des efforts.
- Du temps.

- De la continuité.

5) **La science est** :

- Une méthode pour saisir le réel ;
- L'ensemble des connaissances ;
- Un ensemble de normes ;
- Une méthodologie.

6) **La technique :** est l'ensemble des outils, instruments et des moyens propres à une activité ou une recherche.

7**) Rôle de la recherche:**

- Sortir des préjugés ;
- Articuler les renseignements ;
- Analyser des situations ;
- Donner des meilleures explications des faits et des réalités ;
- Construire des réflexions ;
- Etre en développement.

COURS 1 : Méthodologie générale de la recherche :

Planifier sa recherche

Partie 1 : Méthodologie générale de la recherche

Chapitre 1 : planifier sa recherche
Chapitre 2 : définir son objet de recherche
Chapitre 3 : élaborer sa problématique de recherche
Chapitre 4 : mettre en œuvre ses méthodes de recherche

Chapitre 1 : Planifier sa recherche

1. Définition de la planification

La planification de la recherche est parfois appelée « plan de travail », par opposition au « plan de rédaction » (laquelle est la structure par titres et sous-titres qui donnera le « sommaire » et la « table des matières » dans l'ouvrage final). Il s'agit de « planification » et non de « programmation » stricto sensu, dans la mesure où l'organisation du travail de recherche ne peut jamais être entièrement déterminée longtemps à l'avance dans tous ses détails, et parce qu'elle est et doit toujours rester révisable (jusqu'à un certain point… et un certain moment) en raison des inévitables imprévus (difficultés, mais aussi opportunités) : elle doit être périodiquement

remaniée en fonction des difficultés des travaux (voire des blocages constatés), et progressivement affinée en fonction de l'avancement de la recherche.

Une vraie recherche implique qu'on ne sait pas vraiment ce qu'on va trouver… et même parfois si on va trouver ! : de tels ajustements en cours de recherche ne sont donc pas à considérer comme des problèmes ou des échecs : ils font partie intégrante du processus.

2. Fonctions de la planification

Une planification rigoureuse, c'est un « planning », un agenda avec des dates fixées à l'avance pour l'achèvement des parties successives du travail de recherche). Elle doit être faite de manière rigoureuse (c'est-à-dire précise mais faisable, tenant compte de toutes les contraintes tant internes qu'externes à la recherche) si l'on sait qu'elle est provisoire, parce qu'elle seule permet :

– de maintenir un certain rythme, un travail « suivi » dans les deux sens du mot : régulier, et qui peut être accompagné par son directeur ;

– de ne rien oublier que l'on découvrirait ensuite trop tard : démarches à effectuer, contacts à prendre, questionnaires à préparer, lectures à faire, fiches à rédiger, etc. ;

– d'assurer la rentabilisation maximale du temps de travail en tenant compte de tous les paramètres en jeu : emploi du temps annuel et hebdomadaire, contraintes familiales, « biorythme » personnel,… On s'arrange ainsi généralement pour que le travail d'écriture puisse se faire pendant des périodes de congé, parce qu'il demande une grande concentration sur un certain nombre de jours en continu. D'autres activités, comme la prise de notes de lecture ou les relectures partielles du mémoire, peuvent par contre se faire sans problème même si l'on ne dispose que d'une heure à y consacrer. Certains travaillent mieux le matin (ou sont alors plus efficaces dans tel ou tel type de tâche), d'autres le soir ; etc. ; – de prévoir et de gérer au mieux les moyens à mobiliser : déplacements à réaliser, autorisation d'accès à demander pour emprunter des livres, périodes à libérer pour les consacrer exclusivement à une tâche intensive, matériel à préparer pour telle ou telle tâche,… ; on peut inclure dans ces « moyens » les aides et conseils qui s'avèreront nécessaires, à commencer par ceux de son directeur de recherche (en tenant compte du fait que lui aussi a sa propre planification, et qu'il n'est pas disponible en permanence, voire qu'il sera totalement indisponibles à certaines périodes) ; – de s'assurer que l'on est toujours « dans les temps » par rapport à la limite fixée pour la date de soutenance. Il est donc important de fixer votre planning de recherche avec votre directeur, et de le tenir régulièrement au courant de l'avancée (ou des retards et blocages) de votre travail par rapport à cette planification, et de ses modifications.

3. Les quatre étapes de l'organisation de la recherche

L'organisation de la recherche doit se faire globalement en fonction des quatre grandes étapes suivantes :

2.1. Élaboration du projet de recherche « Élaborer » son projet de recherche veut dire le nommer (c'est le « thème » du mémoire ou de la thèse ; on parle aussi parfois dans ce sens de son « sujet » de recherche), de le délimiter (choisir la thématique), de le contextualiser (définir le ou les environnements d'enseignement/apprentissage concernés) et enfin de le problématiser (poser les hypothèses et les questions de recherche fondamentales) : ces différentes opérations sont présentées dans le Chapitre 3 de ce cours, intitulé « Élaborer son projet de recherche ».

2.2. Localisation et collecte des données Les données que l'on va utiliser pour réaliser sa recherche sont collectées au moyen de lectures d'articles, d'ouvrages de référence et d'autres travaux de recherche disponibles en bibliothèque ou sur Internet ; d'entretiens avec des responsables, des spécialistes ou d'auteurs de matériels didactiques ; de questionnaires, enquêtes et/ou entretiens avec des apprenants et des enseignants ; d'observations ou expérimentations (éventuellement personnelles) dans les classes ; d'analyse de matériels didactiques, de textes officiels ; etc. Le croisement des données est un des procédés indispensables dans la recherche d'une « objectivation » maximale : l'objectivité ne peut jamais être atteinte dans la recherche, mais la tension vers l'objectivation doit y être constante.

2.3. Traitement des données : Le traitement des données se fait au moyen des outils et méthodes retenus.

2.3.1. Un traitement « à l'interne » Il s'agit d'analyser ces données, de les interpréter, de les comparer, de les confronter, de les combiner ou encore de les articuler, et tout ceci en elles-mêmes et pour ellesmêmes. Ce type de traitement fait appel massivement aux concepts et modèles disciplinaires. On peut parler à propos de ce premier type de traitement d'une « conceptualisation interne ». Les concepts utilisés sont forcément reliés entre eux par groupes de manière dynamique : c'est ce que l'on appelle un « modèle », de sorte que l'on peut parler, pour ce traitement à l'interne, d'une « logique de modélisation ».

1 2.3.2. Un traitement « à l'externe » Ce type de traitement des données consiste alors, sur l'ensemble nouveau des données résultant du traitement antérieur, à les sélectionner, les regrouper, les combiner ou encore les articuler :

1) en fonction de la conception du projet de recherche ; on peut parler ici d'une « logique d'application » des modèles didactiques obtenus par le traitement précédent des données ;

2) et en fonction des règles et contraintes d'organisation d'un travail universitaire, qui demandent en particulier l'établissement d'un « plan de rédaction » (appelé souvent « plan détaillé ») qui va fixer la répartition des données de la recherche en parties distinctes mais liées les unes aux autres dans une progression d'ensemble : on peut parler ici d'une « logique de présentation ». Il est important d'avoir constamment à l'esprit ces trois logiques, et d'être bien conscient de celle dans laquelle on se situe à tel ou tel moment de son travail de recherche.

Meloua

Chapitre 2 : définir son objet de recherche

1. Les tout premiers moments d'une recherche

Les différentes « entrées » possibles en recherche : L'idée première d'une recherche (l' « entrée en recherche ») peut partir de n'importe lequel des éléments suivants.

Je les illustrrais ici à partir de l'exemple d'une recherche sur « **LES REPRESENTATIONS SOCIOLIGIQUES** » partant très concrètement d'un problème rencontré par le jeune chercheur. Mais ce n'est pas forcément le cas : une « problématique » ne se construit pas toujours à partir d'un problème personnel concret… ni même d'un problème plus ou moins collectif. On peut vouloir au contraire comprendre pourquoi ça marche bien, ou partir d'une problématique disciplinaire très générale déjà « constituée », en quelque sorte

– Un constat : J'ai remarqué que…, Je trouve dommage que…, J'ai été surpris par…
Exemple :
J'ai remarqué que les représentations qui se font sur la langue française ne sont pas généralement positives.
– Un domaine de recherche (en sciences du langage) : **Je veux travailler sur…**
Exemple : les représentations sociolinguistiques.
– Un objet de recherche. Exemple : **les différentes représentations sur la langue française.**
– Un objectif de recherche : Je me propose de mieux connaître…, mieux comprendre…, améliorer… Exemple : **Je voudrais comprendre dans quelles situations se font émerger les représentations les plus positives ou négatives de la langue française**
– Une ou des questions de recherche : je me demande si… / pourquoi… / comment… ? /
etc. Exemple : **comment se manifestent les différentes représentations de la langue française à l'administration algérienne ?**

– Des hypothèses (ou réponses prévues aux questions de recherche) : je suppose que…
Exemple : **Je suppose que la nature des représentations chez les employés de l'administration est pour la plupart négatives**
– Des supports de recherche : tel(s) ou tel(s) ouvrage(s) qui m'ont intéressé, les manuels, les documents vidéos,… Exemple : **Henri BOYER, la sociolinguistique**

Le degré de maturation d'un thème de recherche s'évalue au nombre de ces éléments pris en compte et au nombre des relations établies entre eux.
J'appelle ici « thème » (ou « sujet » : j'utiliserai ici « thème » pour mieux marquer la différence de degré de maturité entre un « thème » et une « thématique ») l'énoncé initial de l'étudiant définissant sur ce quoi il se propose

de travailler : ce peut être un titre, ou une phrase du type « Je voudrais travailler sur… » où « J'aimerais travailler sur la question de… ».
La première phase de la recherche consiste à travailler sur son thème – ce qui peut exiger de revenir sur son choix ou de le modifier profondément – de manière à passer du thème à une thématique. Il faut ensuite construire, dans le cadre de la thématique retenue, une problématique.

2. définir sa recherche

En général (mais toute règle a ses exceptions), les étudiants commencent toujours par un thème trop large parce qu'il dépasse leurs possibilités de recherche dans le temps limité disponible et/ou leurs possibilités de rédaction dans le nombre de pages imparti. Parfois, c'est aussi par rapport aux possibilités de l'étudiant que son directeur jugera le thème trop large : plus le territoire couvert par le thème est vaste, en effet, et plus celui-ci demande de connaissances, de lectures, de travail d'abstraction et de synthèse… et de recueil de données. Étant donné le principe fondamental de formation à la recherche par la recherche, l'acceptation par le directeur de recherche d'un thème de recherche relève donc tout à fait de cette question en rapport avec la théorie de la « zone proximale de développement » de Vigostky : « Quelle recherche cet étudiant sera-t-il capable de mener lui-même avec mon aide et mon guidage ? »« Définir » son thème de recherche, c'est donc le délimiter à l'intérieur du champ général de la discipline, d'un domaine et d'une thématique, et c'est en même temps, très souvent, le limiter par rapport à ses ambitions initiales.

C'est l'ensemble de ce premier travail sur le thème initial qui va permettre d'en faire une « thématique » de recherche en didactique, et c'est cette thématique – et non le thème – que le titre doit afficher.

3. Contextualiser sa recherche

La contextualisation est donc indispensable, mais elle présente un risque majeur auquel il faut être attentif, et qui est de consacrer une trop longue partie de sa recherche à la simple description de terrain (généralement couplée avec des récits correspondants, que l'on pourrait aussi appeler « narration de terrain »). La règle à respecter, pour éviter ce défaut très fréquent chez les chercheurs débutants – parce qu'ils ont l'impression d'être originaux vis-à-vis de leur directeur et autres futurs membres de jury en décrivant/racontant un terrain que ceux ci ne connaissent pas – est de se limiter strictement, dans la présentation du contexte, aux seules narrations/descriptions indispensables pour convaincre les membres du jury de la pertinence de la problématique proposée et de l'efficacité du traitement qui en est proposé.

4. Problématiser sa recherche

L'opération de problématisation sera longuement abordée dans le chapitre suivant (« Construire sa problématique de recherche »), qui lui est entièrement consacré. La « problématique » d'une recherche peut être définie comme un ensemble cohérent de questions initiales (dites « questions de recherche ») dont on va s'efforcer de chercher les réponses (dans la littérature existante, par questionnaire, enquête et/ou entretien auprès des acteurs, par l'observation/analyse, par l'expérimentation personnelle, etc.

L'élaboration initiale de ces « questions de recherche » est véritablement au centre de la conception du projet de recherche, puisque ce sont ces questions qui vont le guider de son début à son terme : la première fonction de l'introduction générale est d'ailleurs de « poser » ces questions de recherche, et celle de la conclusion générale de faire le bilan des réponses qu'on a pu y apporter. C'est pourquoi on peut dire qu'après la première phase de passage du thème
à la thématique, la seconde phase du processus de conception d'un projet de recherche consiste à passer d'une thématique à une problématique.

Exemples de sujets de recherche à développer (TD 1)

- Analyse d'une conversation entre deux jeunes étudiants : (5mn) - (alternance codique).
- L'objectivité/Subjectivité dans un article de presse.
- Description de la communication par SMS
- Comment fonctionne les types des mails (émail) : analyse sociolinguistique.
- Le français dans la chanson française ou francophone (Brel, Cabrel, ….).
- Analyse des interactions dans la communication écrite en temps réel : les réseaux sociaux.
- Analyse des situations de communication : les registres de langues.
- Description sociolinguistique d'une émission radiophonique (La chaîne 3).
- Analyse d'une émission télévisuelle : les registres ou autres (Canal Algérie ou chaîne française..).
- Analyse du référent culturel dans un roman littéraire en langue française.
- Interview réalisée avec une personnalité professionnelle, en français : un prof, un médecin, un sociologue, un psy, un (e) responsable de l'université (directe ou par internet).
- Analyse du discours politique (Presse, TV, Campagne etc.).
- Les problèmes de langue chez les étudiants de licence de français.

Meloua

Chapitre 3 : élaborer sa problématique de recherche

Un problème de recherche est l'écart qui existe entre ce que nous savons et ce que nous voudrions savoir à propos d'un phénomène donné. Tout problème de

recherche appartient à une problématique particulière. Une problématique de recherche est l'exposé de l'ensemble des concepts, des théories, des questions, des méthodes, des hypothèses et des références qui contribuent à clarifier et à développer un problème de recherche. On précise l'orientation que l'on adopte dans l'approche d'un problème de recherche en formulant une question spécifique à laquelle la recherche tentera de répondre.

Problème

Toute bonne recherche vise à répondre à une question précise. S'il y a besoin de faire une recherche, c'est qu'il y a un problème dans notre compréhension des choses. Un problème est une difficulté ou un manque de connaissances qui a trouvé une formulation appropriée à l'intérieur d'un champ de recherche, à l'aide des concepts, des théories et des méthodes d'investigation qui lui sont propres. Bref, un problème de recherche est un manque de connaissances prêt à être traité scientifiquement.

Le problème peut être de différentes natures, il peut s'agir :

• d'un problème pratique,
• d'un problème empirique, c'est-à-dire d'un manque de connaissance des faits qu'une observation ou une expérimentation peut permettre de résoudre
• d'un problème conceptuel, donc d'un problème concernant la définition adéquate d'un terme ou sa signification exacte
• d'un problème théorique, c'est-à-dire qui concerne l'explication d'un phénomène ou l'évaluation d'une théorie

Les composantes d'une problématique

Les éléments qui composent une problématique complète sont les suivants.

1. Le thème. C'est l'énoncé du sujet de la recherche, ce dont nous allons parler, la zone de connaissance que nous allons explorer. Par exemple: l'aliénation.
2. Le problème. Un problème de recherche est une interrogation sur un objet donné dont l'exploration est à la portée d'un chercheur, compte tenu de ses ressources et de l'état actuel de la théorie. Un problème de recherche doit pouvoir être traité de manière scientifique. Il se concrétise et se précise par une question de recherche. Par exemple,
3. Les théories et les concepts. Il s'agit des théories qui s'appliquent aux divers aspects d'un problème de recherche. On entend généralement par là les théories constituées qui traitent d'une question dans une discipline donnée. Toute théorie repose sur un assemblage cohérent de concepts qui sont propres au domaine.

Nous devons montrer notre connaissance de divers aspects du problème, mais aussi notre décision de ne nous attaquer qu'à un aspect très précis. On appelle quelquefois «état de la question» la recension des théories, des concepts et des recherches antérieures à la nôtre qui traitent de notre problème de recherche ou de problèmes connexes:

4. La question. Il s'agit d'une concrétisation du problème. Ici, il faut prendre soin de formuler clairement et précisément notre question puisque c'est à celle-ci que nous tenterons de répondre.

Généralement, un problème de recherche peut donner lieu à de multiples questions de recherche; une recherche bien construite n'aborde directement qu'une seule question à la fois.

5. L'hypothèse. C'est la réponse présumée à la question posée. L'hypothèse est nécessairement issue d'une réflexion approfondie sur les divers éléments de la problématique. Sa fonction est double: organiser la recherche autour d'un but précis (vérifier la validité de l'hypothèse) et organiser la rédaction (tous les éléments du texte doivent avoir une utilité quelconque vis-à-vis de l'hypothèse).

6. La méthode. Dans l'énoncé de la problématique, on doit indiquer comment on procédera pour accomplir les opérations qu'implique la recherche et tester l'hypothèse: critique des théories existantes, analyse de la documentation, sondage, entrevues, etc.

7. Les références. Il ne faut pas multiplier les références inutilement, ni omettre de références importantes. Un ensemble de références équilibré comporte des ouvrages généraux, des ouvrages particuliers, des monographies et des articles de périodiques ayant directement servi à l'un ou l'autre aspect de la recherche.

En somme, Formuler une problématique s'inscrit dans une méthode de réflexion et d'argumentation et permet de relever bien des défis intellectuels. La problématique, c'est le fil conducteur de l'argumentation qui permet d'induire chez le correcteur (ou l'auditeur), le sentiment d'une logique argumentative convaincante dans un champ de réflexion déterminé et clairement délimité.

Chapitre 4 : mettre en œuvre ses méthodes de recherche

1. COHERENCE DU CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

Le projet scientifique d'ensemble d'une recherche en ***Sciences du langage*** est de comprendre une situation de pratiques socio-langagières, c'est-à-dire de lui donner du sens, par une synthèse des significations que lui attribuent les acteurs sociaux, par

une interprétation de son fonctionnement global et par une mise en perspective des interactions complexes entre les divers paramètres variables et invariants.

En ce sens, les résultats ne visent pas une prédictibilité généralisée sur un élément précis, prédictibilité explicative par des « lois » (ce type de recherche relève davantage d'une approche classique issue des sciences de la nature). Ils visent une mise en relief de stratégies humaines possibles dans certains types de contextes socio-langagiers et plus largement sociétaux. Il est indispensable de clarifier ce type d'ancrage épistémologie (qu'est-ce qu'une connaissance ?) et théorique (quel type de questionnement ? quel ensemble organisé de définitions ?) pour instaurer une cohérence réciproque entre ces ancrages et la méthode de recherche (c'est-à-dire la méthode de production de connaissance sur un champ consciemment questionné et défini). Dans cette initiation à une méthode de recherche humaine et sociale portant en priorité sur les phénomènes socio-langagiers, cette cohérence sera explicitée au fil de la présentation de la méthode.

2. METHODES D'ENQUETES DE TERRAIN

L'une des questions clés qui se posent à la recherche en science(s) de l'Homme et en science(s) en général est l'alternative entre méthodes empirico-inductives et méthodes hypothético-déductives.[1]
Dans le mémoire de recherche, l'étudiant doit donner à voir la mise en œuvre d'un raisonnement, expliciter et; le cas échéant, critiquer les choix méthodologiques.
La démarche de production d'un mémoire est un véritable travail de recherche, qui, rappelons-le, peut être abordé de deux façons :

2.1. Les méthodes dites hypothético-déductives

Les méthodes dites « hypothético-déductives » sont dominantes en sciences depuis le XIXe siècle. Elles ont été transférées vers les sciences de l'Homme naissantes depuis les sciences de la Nature (dites « exactes » ou « dures », ou… « science » tout court !). Elles consistent à proposer au départ de la recherche, à titre d'hypothèse, une réponse à une question, et à valider ou invalider cette réponse en la confrontant par expérimentation, en situation contrôlée, à des données sélectionnées (travail de bureau ou de laboratoire)(ces méthodes prennent pour point de départ l'existence d'un **postulat**). Les données viennent de la sorte confirmer ou infirmer une construction rationnelle qui, d'une certaine façon, prime sur elles, en ce sens que les données sélectionnées et *artificiellement organisées* par le chercheur pour son expérimentation sont considérées comme confirmant l'hypothèse à partir d'un certain niveau de fréquence statistique souvent par rapport à un groupe témoin ne

[1] Le choix de l'une ou de l'autre méthode doit être bien explicité dans l'introduction de votre projet de recherche,

subissant pas l'expérimentation**. L'hypothèse est alors validée comme règle à portée générale s'appliquant mécaniquement dans les cas similaires**.

2.2. Les méthodes dites hypothético-inductives

Les méthodes empirico-inductives caractérisent notamment un « paradigme compréhensif » développé en science de l'Homme. Ce paradigme dit aussi « qualitatif » réintègre le Sujet et son contexte dans l'étude scientifique. Il considère, d'une part, que lorsque l'Homme est « l'objet » de sa propre démarche de connaissance, il ne peut inévitablement être que subjectif (ou encore « réflexif » — il s'étudie lui-même), c'est-à-dire interprétatif. Dans cette démarche de recherche, on part de l'observation pour émettre ou préciser des hypothèses (exemples de méthode inductive : les techniques de sondage**).**

Par conséquent, d'une certaine façon, le terrain prime sur la construction intellectuelle, tant en termes de déroulement du travail que, surtout, de méthode d'enquête et de traitement des observations, puisque l'interprétation (co)produite est toujours relative aux observations et à l'*expérienciation* du terrain vécue par le chercheur.

3. TECHNIQUES ET OUTILS DES RECHERCHES QUALITAIVES ET QUANTITATIVES :

Cette décrit les outils et les techniques utilisés dans les méthodes quantitatives et qualitatives.

Outils de recherche quantitative

Les méthodes quantitatives impliquent la collecte et l'analyse de données objectives, souvent sous forme numérique. La conception de recherche est déterminée avant le début de la collecte des données et n'est pas flexible. Le processus de recherche, les interventions et les outils de collecte de données (par exemple, les questionnaires) sont standardisés pour minimiser ou contrôler les biais possibles.

Tableau 1 : Outils de collecte des données quantitatives

Types d'outils	Description
Questionnaires	Ce sont des outils d'enquête qui comprennent une série de questions, conçues pour mesurer un élément ou un ensemble d'éléments donnés. Outil : Les questionnaires peuvent être utilisés pour des entretiens structurés, la collecte de données auto-administrée sur papier ou en ligne, et des entretiens téléphoniques. Dans un questionnaire, les participants sont tenus de répondre aux questions par écrit ou, plus souvent, en marquant une feuille de réponses. Dans ce dernier type de questionnaire, les options de

	réponse sont souvent des listes fermées de réponses.
Le journal de bord	Un journal de bord est un registre d'expériences auto-rempli par le participant au cours de la période d'étude (par exemple, consommation d'alcool, épisode de maladie ou voyage).
Capture électronique de donnée	La capture électronique de données est une méthode de collecte où les données sont saisies directement dans un ordinateur ou un autre dispositif électronique (c'est-à-dire plutôt que sur des formulaires papier). L'outil peut être supporté par un format sur le Web (Internet), un appareil électronique portatif / smartphone ou un ordinateur

Techniques et outils de recherche qualitative

La recherche qualitative est généralement utilisée pour explorer les valeurs, les attitudes, les opinions, les représentations, les sentiments et les comportements des individus et comprendre comment ceci affecte les individus en question. Les chercheurs utilisant des méthodes qualitatives se préoccupent de la perception que les individus ont sur des sujets, problèmes ou situations spécifiques et de la signification qu'ils attribuent à leur vie. Ce type de recherche est important pour générer des théories, développer des politiques, améliorer les pratiques éducatives, justifier des changements pour une pratique particulière et éclairer les questions sociales. Cela peut également être utilisé pour aider à expliquer les résultats d'une étude quantitative préalable ou pour préparer le développement d'une étude quantitative

Si vous décidez d'utiliser des méthodes qualitatives dans votre étude, vous devez décrire comment les méthodes qualitatives vont fournir des informations pour vous aider à répondre à vos objectifs de recherche et à vos questions de recherche. Par exemple, une recherche qualitative peut être appropriée parce que vous avez l'intention d'explorer les valeurs et les comportements des individus dans la zone d'étude par rapport à l'usage d'une langue, et de comprendre comment ils affectent les phénomènes en question. Les méthodes qualitatives peuvent fournir un contexte, un éclairage en profondeur des besoins des parties prenantes et des perspectives des participants.

Lors de la collecte de données qualitatives, il est préférable d'utiliser plusieurs méthodes de collecte. L'obtention d'informations de diverses manières sur les mêmes phénomènes permet au chercheur de trianguler les données, ajoutant ainsi de la rigueur à la recherche. De par sa nature, la collecte de données qualitatives est émergente et la conception de recherche est intentionnellement flexible pour permettre au chercheur d'étudier les thèmes (résultats) plus en détail à mesure qu'ils émergent.

Les méthodes qualitatives utilisent des méthodologies de collecte de données telles que des entretiens, observations, discussions et examen de documents (par exemple, des journaux de bord, des documents historiques, des manuels scolaires, des romans). Les résultats de la recherche qualitative sont descriptifs ou explicatifs plutôt que prédictifs et prennent généralement beaucoup de temps à recueillir et à analyser.

Contrairement à la collecte de données quantitatives, la collecte de données qualitatives peut être plus flexible, ce qui permet à la recherche d'intégrer des thèmes émergents dans la collecte de données en cours. Cela permet au chercheur de tester et de valider les résultats au fur et à mesure qu'il collecte les données.

Tableau 2 : Outils de collecte de données qualitatives

Type d'outils	Description
Observation participante	Le chercheur participe et observe le cadre naturel sur une longue période de temps : observation systématique du comportement réel, verbal et non verbal, où des observateurs formés utilisent un formulaire d'enregistrement structuré
Observation non participante	Le chercheur ne participe à aucune activité dans le cadre naturel. Les données sont collectées en observant, en prenant des notes ou en tenant un journal de bord
Entretiens	Une conversation ciblée dirigée vers le participant par le chercheur. Typiquement le chercheur développera un guide d'entretien à l'avance.
Examen de documents et d'artefacts	Documents écrits ou imprimés d'événements passés (par exemple, lettres, notes anecdotiques, journaux de bord). Objets matériels et symboles d'un événement actuel ou passé, groupes, organisations ou personne pouvant révéler les processus, le sens et les valeurs sociales (par exemple, diplômes, récompenses, articles, logos, affiches imprimées, publicités etc.)
Discussion de groupe	Une discussion de 1 à 2 heures, guidée par un modérateur expérimenté, dans laquelle 6 à 10 répondants similaires (par exemple, par âge, sexe, statut social) se concentrent sur une liste de sujets définis. La discussion, conçue pour révéler les convictions, opinions et motivations doit avoir lieu dans un cadre informel. La collecte de données peut être améliorée par l'interaction entre les participants.

● Techniques de recherche

1. L'observation

L'observation en situation est une technique directe d'investigation qui sert à observer habituellement un groupe (un village, une association) de façon non directive, en vue de faire un prélèvement qualitatif pour comprendre des attitudes et des comportements.

• L'observation est systématique s'il s'agit d'une description exacte des comportements et leur prédiction. Le prélèvement pourrait alors être plutôt quantitatif. L'observation en situation peut prendre plusieurs formes : participante ou désengagée.

1.1 L'observation participante

• L'observation participante laisse entendre qu'on s'insère dans la vie des gens qu'on étudie, tout en cherchant à ne modifier d'aucune façon la situation.
• L'observation participante permet en particulier de vivre la réalité des sujets observés et de pouvoir comprendre certains mécanismes puisqu'on y participe au même titre que les acteurs.

1.2 L'observation désengagée ou ouverte

• L'observation désengagée consiste pour l'observateur à ne pas se mêler à la vie des personnes observées.
• Il faut alors obtenir du groupe qu'il accepte d'être observé et surtout que cela n'influence pas son comportement et que, du fait qu'ils sont observés, ne se mettent à emprunter un comportement différent ou adapté.

1.3 L'observation dissimulée

• C'est une situation dans laquelle les personnes observées ne savent pas qu'elles le sont.
• On peu se dissimuler de deux manières : ou bien on regarde les gens sans qu'ils ne nous voient, ou bien on est avec eux, mais sans qu'ils sachent qu'on les observe.

1.4 L'entrevue de recherche

• L'entrevue de recherche est une technique directe utilisée pour interroger des individus isolément, ou pour interroger des groupes,
• Cette technique de recherche permet de prélever des remarques et des commentaires généralement de façon plus riche que ne le permet par exemple un sondage ou un questionnaire.
• L'entrevue de recherche n'est pas rigide, mais n'est pas non plus laissée à l'inspiration du moment.

1.5 Le questionnaire ou sondage

• Le questionnaire, est une technique directe pour interroger des individus.
• La forme des réponses est prédéterminée, ce qui permet de faire un prélèvement quantitatif en vue de trouver des relations mathématiques et d'établir des comparaisons chiffrées.
• On distingue le questionnaire auto-administré et le questionnaire-interview. Le premier consiste à distribuer des questionnaires, c'est-à-dire à donner à chaque informateur un formulaire de questions à remplir. Le deuxième consiste à poser verbalement les questions et à noter les réponses. Cela demande plus de temps et d'implication du côté du chercheur.

1.6 L'expérimentation

• L'expérimentation est une technique directe, généralement utilisée auprès d'individus dans le cadre d'une expérience.
• Le contrôle des moindres détails de la situation est une caractéristique de l'expérimentation.
• Elle permet de faire un prélèvement quantitatif en vue de soumettre les données à un traitement statistique.
• L'expérimentation n'est pas aussi répandue en sciences humaines qu'en sciences de la nature.
• On l'emploie toutefois quand on veut faire une analyse de cause à effet, car l'expérimentation permet d'examiner l'effet d'une variable indépendante sur la variable dépendante ou, plus concrètement, la réaction de l'individu à un stimulus.

1.7.L'analyse de statistiques

• L'analyse de statistiques est une technique indirecte utilisée sur des productions ou documents dont le contenu est chiffré, qui permet un traitement quantitatif.

1.8.L'analyse de contenu

• L'analyse de contenu est une technique indirecte utilisée sur des productions écrites, sonores ou audiovisuelles, provenant d'individus ou de groupes ou portant sur eux, dont le contenu se présente sous forme non chiffrées.
• L'analyse de contenu est ainsi idéale pour ceux qui travaillent sur des cultures étrangères, les médias en général, des idéologies ou autres formes de représentations des individus et des organisations.

Meloua

Partie 2 : Recherche documentaire

La recherche bibliographique consiste à rechercher et sélectionner des ouvrages et des articles ayant un lien avec votre sujet de recherche.

Elle se constitue en fonction de votre thème de mémoire :

C'est votre thème de mémoire qui va vous guider et va vous orienter pour chercher des ouvrages ayant un lien avec lui. C'est par exemple le thème de votre mémoire « La publicité et ses moyens de séductions », vous allez faire la collecte des ouvrages qui traitent le domaine de la publicité.

1. La recherche bibliographique en cascade :

On appelle une recherche bibliographique en cascade le fait de sélectionner un nombre assez conséquent d'ouvrages et d'articles à partir d'une connaissance limitée et rudimentaire de votre sujet de mémoire.

2. Les éléments qui vous guident dans votre recherche bibliographique :

a) Définir des **mots clés** ayant un lien avec votre thème : l'analyse pertinente de votre sujet ainsi que la définition des mots clés facilitent la recherche bibliographique. Par exemple les mots clés facilitent la recherche sur internet. Il suffit de glisser ces mots clés dans un moteur de recherche pour que les sites ayant une relation avec votre sujet apparaissent.

b) **Des personnes ressources** : consiste à consulter des personnes que vous jugez compétentes en la matière en leur présentant votre sujet de mémoire. Ceux-ci vont t'orienter vers des ouvrages et des articles traitant votre thème.

c) La « **remontée des filières bibliographiques** » : c'est le fait de prendre un ou deux ouvrages et de consultez sa bibliographie, ses sources et ses auteurs. Cette méthode va vous orienter certainement vers des ouvrages que vous ne connaissez pas encore.

d) **Les bibliothèques** : les ouvrages dans une bibliothèque sont organisés en fonction des thèmes qui traitent ou en fonction de leurs auteurs. Les bibliothèques vous offre d'autre services comme :

Les fichiers-auteurs vous permettent de repérer les ouvrages d'un chercheur dont vous savez qu'il a travaillé sur votre thème.

Le fichier matière vous permet de découvrir des ouvrages et des revues publiés sur les différents thèmes qui constituent votre sujet.

Actuellement la plus part des bibliothèques possède l'outil informatique. Il suffit seulement d'inscrire le non d'un auteur ou d'un ouvrage pour trouver ce que vous cherchez.

e) Les bibliothécaires : ceux-ci, par leur expérience et leur contact constant avec les livres, peuvent vous orienter vers les ouvrages ayant un lien avec votre mémoire.

3. Préparation de fiches de lecture :

Après avoir effectué votre recherche bibliographique, vous passez à la lecture des ouvrages trouvés accompagnés de fiches de lecture.

C'est quoi une fiche de lecture ?

Une fiche de lecture est document qui sert à conserver en mémoire et de manière synthétique les informations utiles tirées de la lecture d'un livre, d'une revue ou d'un article.

Comment rédiger une fiche de lecture ?

Pour rédiger une fiche de lecture, on passe par trois étapes :

1) L'analyse du paratexte (tout ce qui entoure le texte): avant d'entamer la lecture d'un ouvrage vérifiez si celui-ci est compatible avec votre thème de recherche. A cet effet, commencez par :

Analyser le titre, l'auteur, la source, la maison d'édition et la date de parution ainsi que la page de couverture et la quatrième de couverture. Celle-ci comporte généralement la biographie de l'auteur et le résumé de l'ouvrage. N'oubliez pas de consulter le verso de la page de titre car elle comporte généralement la bibliographie de l'auteur.

Analyser la table de matière, l'index, les annexes et la bibliographie sans oublier de parcourir les titres et les sous-titres. Jeter un coup d'œil sur le début et la fin de chaque chapitre ainsi que l'introduction et la conclusion (l'introduction donne un aperçu sur le mémoire : méthode, corpus, plan suivi, motivation de la recherche...)

2)La lecture outillée : c'est-à-dire la lecture d'un ouvrage et le crayon à la main. On essaie de cerner l'idée et les concepts développés par un chapitre. Un chapitre développe généralement une seule idée. On doit noter sur la fiche de lecture les numéros de pages des passages qu'on juge intéressant pour rédiger les bas de pages. On doit souligner les mots clés et encadrer en accolade les passages intéressants.

3) La rédaction de la fiche de lecture : la fiche de lecture doit comporter les éléments ci-après :

Des informations sur l'ouvrage lu : l'auteur, le titre, la source, la maison et la date d'édition ainsi que la cote de l'ouvrage et la bibliothèque d'où vient cet ouvrage.

Synthèse : c'est-à-dire un bref résumé sur la vie de l'auteur et sa fonction. Puis un résumé du contenu de l'ouvrage en signalons le genre (essai, revue, vulgarisation scientifique...) et en synthétisant l'idée principale développé par cet ouvrage.

NB : pour résumer, il est préférable d'opter pour le résumé analytique, lequel est un résumé effectué chapitre par chapitre, idée par idée.

4) La critique de l'ouvrage : vous aller donner une critique personnelle à l'ouvrage lu. Vous allez présenter les limites voire les défauts de l'ouvrage ou vanter sa qualité et sa valeur. Avez-vous trouvé cet ouvrage facile à la lecture ? son vocabulaire est-il accessible ?...

Les fiches de lecture doivent être conservées et ordonnées de manière chronologique ou thématique.

4. C'est quoi une citation ?

Une citation : est un extrait ou un passage d'une célébrité qu'on emploie pour étayer nos idées. Les citations doivent être présentées entre guillemets (et non en italique). Une citation doit toujours être accompagnée de sa référence (auteur, date de publication, page) pour plusieurs raisons :

en le citant, le rédacteur rend justice à l'auteur de cette citation ; il évite le plagiat ; le lecteur peut se référer facilement aux sources utilisées.

Comment on rédige les citations :

- Entre guillemets (« ») ou en retrait :

On met ces mots entre guillemets (« ») ou en retrait lorsque la citation fait plus de trois lignes:

- Citation de moins de trois lignes (la petite citation)

Elle sera insérée dans le texte et mise entre guillemets français (« »).

Citation de plus de trois lignes (la langue citation) : une citation est dite longue lorsqu'elle dépasse trois lignes de texte. La citation est alors placée en retrait dans le texte, sans être encadrée par des guillemets.

Comment introduire une citation : Utiliser une phrase d'introduction et les deux points (:)

La citation est signalée par des expressions comme : comme le pense x dans l'ouvrage x, c'est le point de vue de x dans son livre...x a dit dans son roman....

Comment on cite la référence d'un ouvrage d'où on a extrait une citation ?

1. Un ouvrage :

Nom, prénom, titre en italique, maison d'édition, lieu de publication, date de publication, nombre de pages.

Ex. : AMOKRANE Abdelhafid, Mémoires de combat, Edition Dar El Oumma, Alger, 1998

2. Un ouvrage collectif :

a. Deux auteurs ou trois (en général, mention des trois premiers auteurs) :

Exemple :

Balibar Etienne, Wallerstein Immanuel, Race, nation, classe. Les identités ambiguës , Paris, 1988.

b. Pour des ouvrages collectifs avec plus de trois auteurs, on omet les noms des auteurs :

Exemple :

Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses, Lausanne, 1986, 2 e éd.

Si, dans ce cas avec plus de trois auteurs, il y a un directeur de l'ouvrage (ou un auteur principal), on le citera après le titre :

Exemples :

Racisme et modernité , Wieviorka Michel (dir.), Paris, 1993.

3. Article de périodique ou article de presse :

Nom, prénom, titre de l'article en italique, titre du périodique, date, numéros, pagination.

Ex. : TOINET Marie de France, Puissance et faiblesse de la cours suprême, Pouvoirs, 1991, n° 49, page 15.

4. Un mémoire ou un rapport de stage :

Nom, prénom, titre de la thèse en italique, discipline, Lieu de soutenance, université de soutenance, année de soutenance, nombre de page.

Ex. : YAHIAOUI Zoubir, Pour une analyse sémiolinguistique de la publicité, option sciences du langage, université de Batna, 2011, 110 p.

5. Site web :

Nom, prénom (cite personnel), titre de la page d'accueil, date de publication, adresse électronique, (consulté le jour, mois, année).

Ex. : Office québécois de la langue française, Le grand dictionnaire terminologique, 2012, disponible sur : http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ , (consulté le 02/février 2013).

6**. Autres supports (cédéroms, DVD, casette vidéo)**

NOM, prénom, titre (support en italique), lieu d'édition, année.

Ex. ROTMAN Patrick, l'ennemi intime, Violence dans la guerre d'Algérie, (DVD), vidéo France Télévision distribution, 2002.

7) Article d'encyclopédie

Titre en guillemets français de l'article, nom et prénom de l'auteur de l'article, dans titre de l'encyclopédie (en italique), lieu d'édition, date d'édition, numéro de l'édition, pages (ou colonnes).

Exemple :

« Nation : Introduction », Burdeau Georges, dans Encyclopaedia Universalis , Paris, 1972, 2 e éd., p. 565-566. (*)

8) Cédéroms, dévédéroms

Auteur. Titre [ressource électronique]. Mention d'édition. Nom de l'éditeur, date de publication. Nombre et type de support. Titre de la collection.

Ex. : Atlas Hachette multimédia [ressource électronique]. Hachette multimédia, 2001. 1 cédérom.

5. **Les références subséquentes** sont des abréviations latines utilisées en bas de page d'un mémoire pour éviter la répétition totale d'une référence bibliographique.

   Les références subséquentes les plus utilisées :

Ibid. (de ibidem, le même endroit)	On utilise ibid. pour éviter la répétition d'une même référence dans une même page ou lorsque la même source a été citée dans la référence précédente, s'il n'est pas bien sûr entrecoupé par une autre référence. On fait suivre l'abréviation du numéro de la page citée, sauf s'il s'agit de la même page. Ex. :- Paul-André Linteau et coll., Histoire du Québec contemporain, vol. 2 : le Québec depuis 1930, Montréal, Boréal, 1989, p. 422. Ibid, p.741.
Id. (de idem, le même auteur).	On utilise cette abréviation pour faire référence à un autre ouvrage mais appartenant au même auteur. Cette

	abréviation est de moins en moins utilisée. Exemple : 1. Jacques Gandouin, Guide du protocole et des usages, Paris, Stock, 1984, p. 84. 2. Id., Correspondance et rédaction administratives, Paris, Armand Colin, 1988, p. 45.
Op. cit. (de opero citato, dans l'ouvrage cité)	On utilise «op. cit.» pour éviter de répéter le titre et de l'édition d'un ouvrage déjà cité. Exemple : 3. Paul-André Linteau et coll., Histoire du Québec contemporain, vol. 2 : le Québec depuis 1930, Montréal, Boréal, 1989, p. 741. 4. Louis-Edmond Hamelin, Le Canada, Paris, Presses universitaires de France, 1963, p. 73. 5. Paul-André Linteau et coll., op. cit., p. 422.
Loc. cit. (de loco citato, au lieu cité)	Elle renvoie à la même page d'un document qui a déjà été cité dans une référence antérieure à la référence précédente (uniquement pour un seul ouvrage). L'abréviation est précédée du nom de l'auteur. Exemple : 1. Ferdinand de Saussure, Cours de linguistique générale, p. 160. 2. André Clas et Paul Horguelin, Le français, langue des affaires, 3e éd., Montréal, McGraw-Hill, 1991, p. 168. 3. Saussure, loc. cit.

6. C'est quoi une bibliographie :

La bibliographie regroupe l'ensemble des ouvrages lus pour la rédaction d'un mémoire de fin d'étude.

La bibliographie un guide pour le lecteur :

La bibliographie comme nous l'avons dit doit regrouper tous les ouvrages effectivement lus pour la rédaction d'un mémoire. Cette bibliographie peut guider le lecteur dans la mesure où elle lui donne des informations pour qu'il puisse accéder à ses ouvrages pour « renforcer » ses connaissances, voire rédiger un mémoire.

Comment rédige-t-on une bibliographie d'un mémoire ?

Les ouvrages d'une bibliographie doivent être présentés avec un ordre alphabétique selon le nom de l'auteur ;

Les ouvrages doivent être classés en fonction de leur nature (ouvrages, dictionnaire, revue, mémoire...). Il y a une autre classification des ouvrages en fonction de leur thème. Celle-ci facilite beaucoup la tâche aux lecteurs.

Comment présente-t-on une référence bibliographique :

Pour un ouvrage : NOM Prénom, Titre, Éditeur, Lieu de publication, année de publication, nombre de page.

Pour un article de périodique : NOM Prénom, « Titre de l'article », Nom de la revue, date précise et numéro du volume, Éditeur, pages de début et de fin de l'article.

NB : - Les noms de disciplines prennent une majuscule. Ex. : Essai de Linguistique.
Le premier nom du titre après l'article défini et les mots qui le précèdent prennent une majuscule. Ex. : Le Merveilleux Essai de Linguistique

La sitographie ou la webographie sont l'ensemble de sites internet consulté pour rédiger votre mémoire.

Comment rédige-t-on une sitographie ?

La sitographie se rédige de la manière suivante :

Nom, prénom de l'auteur ou l'organisme, titre de la page consulté (en italique), date de publication et de mise à jour (elles ne sont pas obligatoires), URL (adresse électronique), date de consultation.

Exemple :

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, les inscriptions des étudiants, https://www.mers.dz/, (consulté le 20/02/2011).

Comme la bibliographie, les sites sont classés soit par ordre alphabétique ou thématique.

NB : Ne consultez pas n'importe quel site sur internet, il faut vérifier son authenticité et savoir si son auteur est une autorité scientifique.

Meloua

Partie 3 : Conception d'un projet de recherche

Chapitre 1 : conception d'un avant-projet de recherche

Un avant- projet de mémoire est la phase préliminaire d'un mémoire. Son but est d'exposer le thème de votre recherche tout en essayant de convaincre un enseignant de vous encadrer.

De quoi se compose un avant-projet de mémoire ?

Un avant-projet de mémoire se compose d'éléments suivants :

- Les motivations, c'est-à-dire ce qui vous a incité à choisir votre thème de recherche ;
- Les objectifs de votre mémoire (ce que vous voulez démontrer) ;
- Les concepts et les mots clés de votre thème de recherche;
- La problématique de votre thème de recherche ;

- Les hypothèses, c'est-à-dire les réponses à votre problématique avant d'entamer la recherche ;
- Plan de votre mémoire : vous allez essayer de donner un plan préliminaire à votre mémoire (chapitres, sous-chapitres) ;
- Les instruments de recherches : vous allez démonter les méthodes et les théories que vous avez suivies ou appliquées pour réaliser votre mémoire ;
- Corpus d'étude : vous allez nous parler de votre corpus s'il existe (son origine, comment il a était choisi...).

Une bibliographie, c'est-à-dire les ouvrages sur lesquels vous avez basé pour réaliser cet avant-projet.

Chapitre2 : Conception d'un projet de recherche :

Le 4ème semestre d'un mastère de recherche est consacré à la réalisation d'un travail de recherche portant sur un sujet théorique, la préparation et la soutenance d'un mémoire.

Le mémoire de recherche permet à l'étudiant de démontrer qu'il a acquis les capacités techniques, intellectuelles et théoriques enseignées au cours de sa formation. Un mémoire est un travail combinant les apports des différentes disciplines de la formation suivie et les références théoriques pertinentes. Il doit aboutir à des analyses, et des conclusions théoriques qui permettront au jury d'apprécier l'aptitude d'analyse de l'étudiant sur un sujet précis.

1. LES CONDITIONS DE FOND D'UN MEMOIRE DE RECHERCHE

1.1. RESPECTER LES ETAPES DE LA REHCHERCHE

1ère étape : LA QUESTION DE DEPART

Formuler la question de départ en veillant à respecter :

- Les qualités de clarté
- Les qualités de faisabilité
- Les qualités de pertinence

2ème étape : L'EXPLORATION

Les lectures :

- Sélectionner les textes
- Lire avec méthode

- Résumer
- Comparer :
- Les textes entre eux
- Les textes et les entretiens

Les entretiens exploratoires :

- Se préparer à l'entretien

- Rencontrer les experts, témoins et autres personnes concernées

- Adopter une attitude d'écoute et d'ouverture

- Décoder les discours

3ème étape : LA PROBLEMATIQUE

- Faire le point des lectures et des entretiens
- Se donner un cadre théorique
- Expliciter la problématique retenue

4ème étape : LA CONSTRUCTION

- Construire les hypothèses et le modèle en précisant :

- Les relations entre les concepts

- Les relations entre les hypothèses

- Construire les concepts en précisant :

- Les dimensions

- Les indicateurs

5ème étape : L'OBSERVATION

- Délimiter les champs d'observation
- Concevoir l'instrument d'observation
- Tester l'instrument d'observation
- Procéder à la collecte des informations

Meouan

6ème étape : L'ANALYSE DES INFORMATIONS

- Décrire et préparer les données pour l'analyse
- Mesurer les relations entre les variables
- Comparer les résultats attendus et les résultats observés
- Rechercher la signification des écarts

7ème étape : LA CONCLUSION

- Rappeler la démarche
- Présenter les résultats en mettant en évidence :

- Les nouvelles connaissances

- Les conséquences pratiques

1.2. Le sujet de recherche : Le sujet doit être d'actualité, intéressant, et faisable

Les critères de choix d'un sujet peuvent être :

- Un sujet original et d'actualité
- Un sujet qui vous intéresse, qui intéresse les enseignants
- Un sujet présentant une forte faisabilité sur le plan temporel et sur le plan de la collecte et du traitement des données et des articles de recherche

Le choix du sujet est la première étape fondamentale du travail de mémoire. Sa détermination dépend de plusieurs choses :

- centre d'intérêt de l'auteur
- lectures antérieures
- objectifs professionnels
- discussion avec les enseignants

Meloua

- discussion avec des étudiants ayant déjà rédigé un mémoire

Une fois le champ de recherche délimité, il faut encore se poser un certain nombre de questions avant de se lancer dans ce travail.

- **Ce sujet correspond-il à un besoin ?**
- **Existe-t-il une littérature suffisante ? (Les sources doivent être accessibles et traitables)**
- **Les méthodes de recherche requises sont-elles adaptées à mes capacités ? (La méthode utilisée doit être maîtrisable)**
- **Peut-il être traité dans un délai raisonnable ?**
- **Quels sont les résultats espérés ?**
- **Avec qui le réaliser ?**

Il est donc essentiel de ne pas se précipiter sur un thème jugé intéressant avant d'en avoir évalué les possibilités de réalisation et avant de l'avoir localisé dans une problématique générale. Il convient pour cela de se documenter, de demander conseil à des personnes compétentes. Une fois le sujet choisi, il faut être capable de le préciser en formulant une **QUESTION CENTRALE UNIQUE** résumant toute la problématique du travail ! Il faut être précis. Eviter les sujets vagues. La formulation de la question de recherche est une étape décisive.

1.3. **La réussite du mémoire** (et de sa soutenance) implique une méthodologie dont voici les principaux points :

- Organiser le travail
- Définir une problématique comme cadre de réflexion et fil conducteur du mémoire et s'assurer de la cohérence entre titre, problématique et plan. **La démarche problématique** : d'un questionnement général à un cas d'espèce.

Formuler une problématique s'inscrit dans une méthode de réflexion et d'argumentation et permet de relever bien des défis intellectuels. La problématique, c'est le fil conducteur de l'argumentation qui permet d'induire chez le correcteur (ou l'auditeur), le sentiment d'une logique argumentative convaincante dans un champ de réflexion déterminé et clairement délimité.

1.4. Cohérence entre problématique-Plan-Titre du sujet

Il est important de réaliser une cohérence – entre problématique, plan et libellé du sujet – se jauge spontanément à partir du sommaire ou de la table des matières ; celle-ci doit donc mettre en évidence un plan plus ou moins détaillé de développement d'idées-forces et d'idées-clés. Les idées-forces sont des propositions de contenu et correspondent aux titres des différentes parties.

Les idées-clés correspondent en général, à des paragraphes: ce sont les arguments, des exemples, des éléments de théorie, etc.

Le point-clé est sans nul doute la cohérence entre un libellé du titre « accrocheur »,une problématique clairement explicité, un plan adapté pour tenter d'y répondre et des idées pertinentes pour l'argumentation. On a donc cette combinaison Titre – problématique – plan.

L'efficacité d'une problématique est autant liée à l'enchaînement des idées qu'à leur contenu. Plan et problématique sont les deux conditions d'une bonne valeur ajoutée rédactionnelle.

- Ne confondez pas annonce du plan et formulation de la problématique. En effet, la même problématique peut être approchée selon des plans bien différents, ce qui augmente, d'ailleurs, le degré de liberté de l'étudiant.
- Les titres des parties et des sous-parties seront exprimées sous forme d'idées-forces, tandis que les idées-clés seront les principaux arguments développés, le tout permettant de produire un plan détaillé puis un texte homogène

Le plan du mémoire : Attention pas de plan type

C'est sur la base de la problématique que le plan devra être élaboré pour la rédaction de ce mémoire. Ce plan démontre une capacité de l'étudiant à organiser sa pensée et sa démonstration. Il doit aider le lecteur par sa cohérence à comprendre les conclusions auxquelles vous parvenez et le profit pédagogique tiré de ce stage. Le plan doit être équilibré, s'il ne l'est pas, c'est en général qu'il est mal articulé.

Le mémoire de recherche peut s'organiser selon un plan type qui bien entendu peut être modifié en fonction du stage, et selon les indications de votre encadreur au cours de sa mise en place.

1.5. **La revue de la littérature** (recenser les écrits et les travaux pertinents, où en est la réflexion sur le sujet)

La revue de littérature se base principalement sur les publications des revues scientifiques, spécialisées et répertoriées. Où en est la réflexion sur le sujet ? Quels

sont les apports de chaque chercheur ? Quelles sont les controverses majeures sur le sujet ? Quelles furent les principales idées et concepts formulés ? On commence par les ouvrages de référence, puis les ouvrages et les revues spécialisés. Les autres sources sont :

- Les documents internes, la presse professionnelle, les mémoires ou rapports de stage
- antérieurs (attention à ne pas réutiliser les mémoires d'autres étudiants)
- Le Web (sites Internet, blogs)
- Les bases de données en bibliothèque, et principalement les ouvrages
- La documentation de l'entreprise
- Les sites des institutions internationales et nationales

Les objectifs d'une revue de la littérature :

- Fournir de l'information de fond sur votre sujet à partir des recherches antérieures (Nourrir votre sujet, prouver que votre sujet est intéressant)
- Montrer que vous connaissez la recherche faite sur votre sujet (Position d'expert sur le sujet, bonne évaluation)
- Evaluer l'étendue et la profondeur de la recherche en ce qui concerne votre sujet (Cadre conceptuel rigoureux, capacités de synthèse, ne pas se perdre dans le sujet)
- Identifier des questions ou aspects de votre sujet qui exigent plus de recherche (Intérêt du sujet, j'apporte quelque chose à ce thème)

1.6. La vérification empirique

Il s'agit de la phase critique de toute recherche, celle de l'utilisation des données et des sources collectées et rassemblées pour procéder à la vérification de l'hypothèse. Elle implique :

- un classement des données ;

-une hiérarchisation par ordre d'importance.

La vérification empirique permet de vérifier les hypothèses émises au départ.

La démarche méthodologique : Rédiger bien ce chapitre pour rendre facile la tâche aux autres qui liront vos travaux. Il faut mentionner :

- la source des données documentaires ;

- méthodes de collecte et de calcul des données (qualitatives et/ou quantitatives),

- méthode de traitement des données.

Mejouah

Partie 4 : Ethique de la recherche

La déontologie : c'est l'ensemble de règles étiques et morales qui régissent une activité professionnelle. La médecine par exemple a une déontologie, il en est de même pour la recherche universitaire.

Le plagiat :

La faute morale la plus grave dans laquelle peut tomber un étudiant-chercheur est : le plagiat. Celui-ci est le fait de s'accaparer du travail de quelqu'un est le présenter comme sien.

Les différentes formes du plagiat :

Le plagiat peut se présenter sous plusieurs aspects parmi lesquels il convient de citer :

- Introduire dans son propre travail des extraits (articles, paragraphes, sites...) sans mentionner la source.

- Reproduire le même texte d'un auteur en remplaçant quelques mots par des synonymes.
- Réécrire sous forme personnelle (paraphrase ou reformulation) l'idée de quelqu'un sans mentionner la source.
- Introduire dans un travail de recherche des images, des graphiques, des cartes géographiques, ressources vidéo sans indiquer leurs origines.

Les conséquences du plagiat sur l'étudiant-chercheur :

Si l'université détecte du plagiat dans votre mémoire, les sanctions oscillent entre l'attribution de la note zéro, l'annulation de votre travail ou une expulsion définitive de votre université.

Comment faire pour éviter le plagiat ?

Il existe certaines « techniques » permettant d'éviter le spectre du plagiat parmi lesquelles il convient de citer :

Lorsque vous faites un extrait d'un ouvrage ou support quelconque, il faut impérativement indiquer la source (voir l'article comment citer).

Reformulez ou paraphraser complètement en rédigeant avec vos propres mots afin de créer un travail personnel.

Le plagiat et la législation universitaire algérienne :

Le décret exécutif n° 08-130 du 3 mai 2008 relatif au plagiat stipule en son chapitre 8, article 24 que : «... est considéré comme faute professionnelle de quatrième (4ème) degré, le fait pour les enseignants chercheurs, d'être auteurs ou complices de tout acte établi de plagiat, de falsification de résultats ou de fraude dans les travaux scientifiques revendiqués dans les thèses de doctorat ou dans le cadre de toutes autres publications scientifiques ou pédagogiques. » .

Charte d'éthique et de déontologie universitaires

LES DEVOIRS DE L'ETUDIANT :

-L'étudiant doit respecter la réglementation en vigueur.

-L'étudiant doit respecter la dignité et l'intégrité des membres de la communauté universitaire.

-L'étudiant doit respecter le droit des membres de la communauté universitaire à la libre expression.

-L'étudiant doit respecter les résultats des jurys de délibération.

-L'étudiant est dans l'obligation de fournir des informations exactes et précises lors de son inscription, et de s'acquitter de ses obligations administratives envers l'établissement.

-L'étudiant doit faire preuve de civisme et de bonnes manières dans l'ensemble de ses comportements.-

L'étudiant ne doit jamais frauder ou recourir au plagiat.

-L'étudiant doit préserver les locaux et les matériels mis à sa disposition et respecter les règles de sécurité et d'hygiène dans tout l'établissement.

L'étudiant est dûment informé des fautes qui lui sont reprochées. Les sanctions qu'il encourt sont prévues par la réglementation en vigueur et le règlement intérieur de l'établissement d'enseignement supérieur. Elles sont du ressort du conseil de discipline et peuvent aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'établissement.

CONCLUSION

Le module de méthodologie de la recherche vise à initier l'étudiant à la recherche universitaire. Le rôle assigné à ce module est : inculquer à l'étudiant les bases d'une recherche universitaire et académique et de lui préparer le terrain à une vie professionnelle prometteuse.

TRAVAIL A FAIRE : (pour le TD)

Réalisez un avant-projet de recherche en vous inspirant des différentes consultations de mémoires de master.

Bibliographie :

BEAUD.M, L'art de la thèse. Comment préparer une thèse de doctorat, de magister ou un mémoire de fin de licence, La Découverte, 2003.

FRAGNIERE.J-P, Comment réussir un mémoire 4e édition, Dunod, 2009.

FRECON.G, Formuler une problématique : Dissertation, mémoire, thèse, rapport de stage, Dunod, 2006.

OLIVIER.L, BEDARD.G, FERRON.J, L'élaboration d'une problématique de recherche : Sources, outils et méthode, L'Harmattan, 2005.

ROCHE, Didier (2007), Rédiger et soutenir un mémoire avec succès, Paris : Groupe Eyrolles

TALEB, Ahmed (2004), Méthodologie de préparation des mémoires et des thèses (guide du chercheur), Oran : Editions Dar El Gharb.